

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

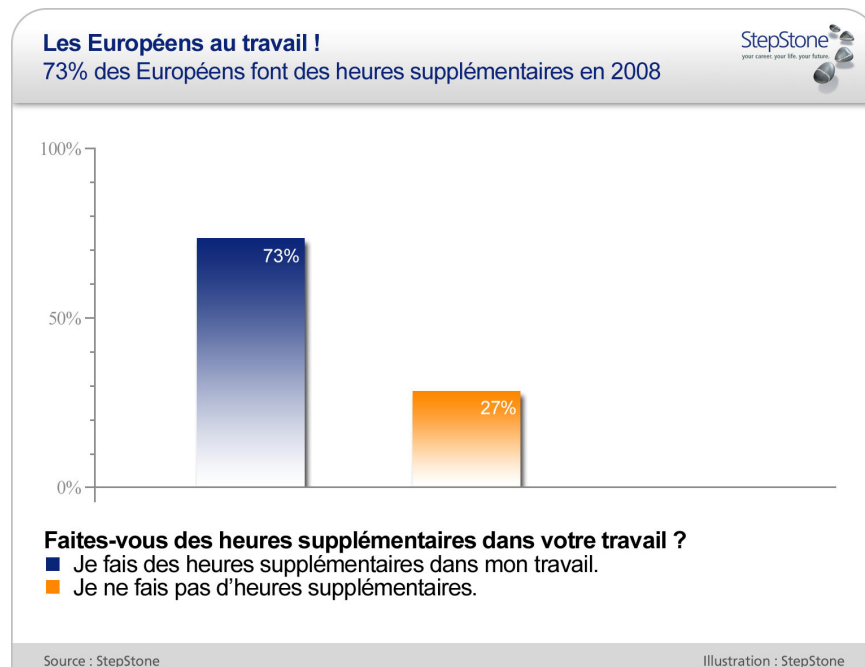
Les heures supplémentaires font-elles partie du quotidien des Européens?

Selon une étude StepStone 73% des salariés européens déclarent faire des heures supplémentaires

Paris, le 12 juin 2008 – StepStone, leader européen des services et solutions de Total Talent Management (du recrutement en ligne à la gestion du Capital Humain) présente les résultats d'une étude européenne sur les heures supplémentaires. Cette enquête a été conduite auprès de plus de 20 000 personnes dans 8 pays européens : France, Allemagne, Norvège, Suède, Italie, Belgique, Danemark et Pays-Bas.

Progression des heures supplémentaires en 2 ans

Déjà menée en 2005, l'enquête de StepStone révèle une augmentation significative du nombre d'heures supplémentaires sur les deux dernières années. En effet, 73% des personnes interrogées ont déclaré effectuer des heures supplémentaires, ce qui représente 4% de plus en 2 ans.



L'étude révèle également que ces heures supplémentaires sont toutefois de plus en plus indemnisées. Bien que 45% des salariés européens ne soient pas rémunérés pour cela (soit 1% de plus qu'en 2005), aujourd'hui 28% des heures supplémentaires sont payées, ce qui représente 3% de plus qu'en 2005.

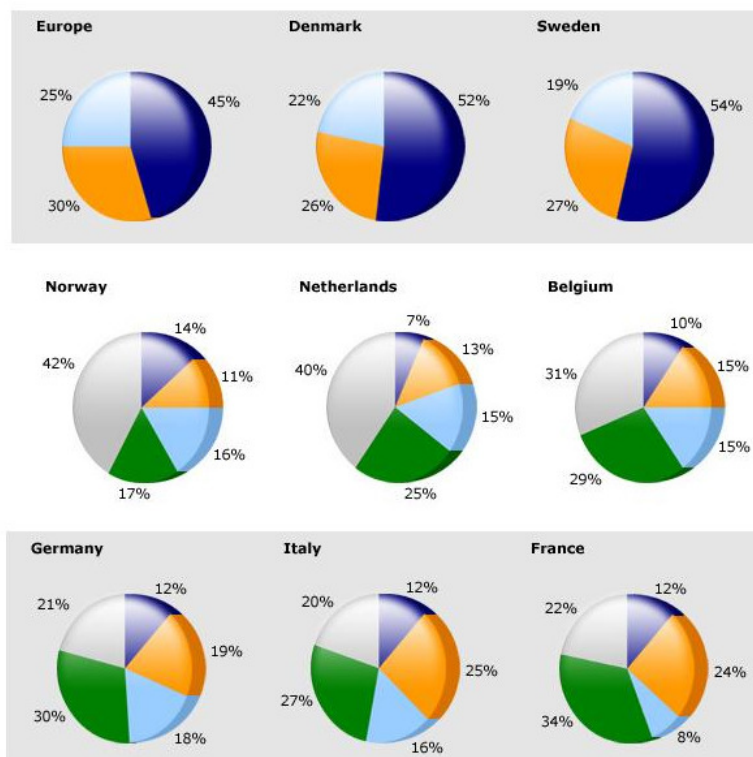
« Les heures supplémentaires font partie du quotidien des employés européens. Face à ce constat, la France qui fait partie des principaux pays pratiquant le plus les heures supplémentaires, a d'ailleurs choisi de prendre des mesures sur la rémunération de ces heures » souligne Valérie Vaillant, Directeur Général de StepStone Online France. « En effet depuis l'adoption de la loi TEPA les salariés sont exonérés de l'impôt sur le revenu sur les heures supplémentaires effectuées. Une mesure qui d'après un récent sondage¹, est à 76% bien accueillie par les entreprises et les salariés » poursuit-elle.

Le trio de tête des « heures sup' » : l'Italie, l'Allemagne et la France

Les salariés effectuant le nombre le plus important d'heures supplémentaires sont les italiens (80%) suivi par les allemands (79%) et les français (78%).

Ce sont les employés scandinaves qui font le moins d'heures supplémentaires. Au Danemark 53% des participants ont déclaré ne faire aucune heure supplémentaire, de même que 42% en Norvège.

Résultats de l'étude détaillés par pays :



Faites-vous des heures supplémentaires dans votre travail ?

- 50 heures ou plus par semaine c'est assez normal pour moi – mais je reçois des compensations .
- Je travaille 50 heures ou plus par semaine - sans recevoir de compensation.
- Mon horaire de base compte entre 40 et 49 heures par semaine – mais je reçois des compensations
- Je travaille 40 à 49 heures ou plus par semaine - sans recevoir de compensation.
- Les heures supplémentaires sont exceptionnelles.

¹ Etude réalisée par l'Ifop pour Michael Page International du 27 mars 2008
http://www.ifop.com/europe/docs/drhsalaries_cp.pdf

A propos de StepStone

StepStone est le leader européen des solutions et services dédiés à la gestion des talents (du recrutement jusqu'à la gestion des carrières). Son offre de "Total Talent Management" permet aux organisations de rechercher, recruter, développer et retenir les talents.

StepStone compte deux activités : la division Online pour les portails d'emploi Internet couvrant 13 pays et attirant 1,9 million de visiteurs par semaine, et la division Solutions de Total Talent Management. Ces solutions logicielles 100% Internet permettent aux organisations de gérer chaque aspect du processus de recrutement et de la gestion des talents : de l'attraction initiale à l'intégration finale des collaborateurs en passant par la gestion proactive des talents au sein de votre organisation, au travers d'outils de gestion de la performance, de pilotage de la rémunération, de gestion des compétences, de planification des carrières et de la succession, de gestion de la formation et du développement ainsi que de la création d'organigrammes.

StepStone compte plus de 1 300 clients de toutes tailles et de tous secteurs dans le monde entier, parmi lesquels : Auchan, Cadbury-Schweppes, EADS, EDF, Gaz de France, le Groupe Caisse d'Epargne, LVMH, Nexans, Novartis, PricewaterhouseCoopers, Smurfit Kappa Group, Vallourec ...

Fondée en 1996 en Norvège, StepStone est le seul prestataire européen reconnu comme 'leader' par le Gartner Groupe dans son rapport "Magic Quadrant for E-recrutement Software, 2006".

Pour plus d'informations :

www.stepstonesolutions.fr ou www.stepstone.fr

###

Contacts Presse :

VP Communication

Coralie Voigt, Attachée de presse

Tel : 01 40 22 04 01

E-Mail : cvoigt@vp-communication.com

StepStone Online France

Cécile Ponchel, Responsable de la communication

Tel : 01 44 70 72 49

E-mail : cecile.ponchel@stepstone.fr